



# Documentation de Participation

**19<sup>e</sup> Congrès de la Société Française de Pharmacie Clinique  
13 au 16 mars 2022**

**Société Française de Pharmacie Clinique**  
APHM – Hôpital de la Timone – Service Pharmacie  
13005 Marseille  
[www.sfpc.eu](http://www.sfpc.eu)

**Palais de la Musique et des Congrès**  
Place de Bordeaux  
67000 Strasbourg  
Tél. 03 88 37 67 67  
[www.strasbourg-events.com](http://www.strasbourg-events.com)

**SFPC**  
Société française  
de pharmacie clinique

---

## Formules de participation

Plusieurs types de participations sont envisageables pour les sociétés :

- ✓ Stand dans l'exposition
- ✓ Symposium
- ✓ Clef USB avec logo
- ✓ Cordons de badges avec logo
- ✓ Blocs-notes et stylos avec logo
- ✓ Logo sur mallettes
- ✓ Autres types de partenariats en concertation avec le comité d'organisation

---

## Stands

### **Stands proposés**

Des stands numérotés d'une surface allant de 9 à 18 m<sup>2</sup> sont disponibles dans le hall Rhin du Palais de la Musique et des Congrès (PMC).

Ce hall est en connexion avec l'auditorium Schweitzer dans lequel se dérouleront les sessions plénières et les salles de commissions situées au même niveau que l'auditorium.

Les stands sont exclusivement proposés montés avec une structure de stand :

- cloisons en mélaminé blanc
- moquette
- rail Led / 9 m<sup>2</sup>
- coffret électrique 3 kW / 9m<sup>2</sup>
- enseigne.

### **Forfaits réservation**

La réservation d'un stand comprend :

- le stand monté tel que décrit ci-dessus,
- l'attribution de deux inscriptions "congressistes industriels",
- l'application du tarif "partenaire" pour les autres inscriptions de congressistes industriels,
- l'inscription de la situation du stand dans le programme et dans l'application "smartphones",
- l'inclusion d'une documentation pdf (10 Mo maximum non compacté) dans la clef USB remise à tous les congressistes inscrits (documents à communiquer à [contact@sfpc.eu](mailto:contact@sfpc.eu) avant le 31 janvier 2022).

### **Attribution des emplacements**

La réservation s'effectue exclusivement sur le formulaire proposé en ligne sur le site :

<https://sfpc2022.insight-outside.fr/inscriptions/>

***Le site sera ouvert pour les réservations à partir du Lundi 04 Octobre à 14 h.***

Le plan et les coûts de réservation des stands montés figurent pages 4 et 5.

L'attribution des emplacements est faite par ordre des réservations.

Un courriel de confirmation de la réservation est envoyé au demandeur avec demande d'un bon de commande pour mettre en œuvre le processus de facturation. La réservation n'est définitive qu'au règlement de la facture.

Le plan et la liste des emplacements disponibles sont régulièrement mis à jour sur le site.

## Exposition

- Mise à disposition des espaces le dimanche 13 mars 2022 à partir de 12h00
- Exposition
  - o Dimanche 13 mars 14h00 – 20h00
  - o Lundi 14 mars 8h00 – 19h00
  - o Mardi 15 mars 8h00 – 19h00
  - o Mercredi 16 mars 8h00 – 14h00
- Démontage : mercredi 16 mars de 13h00 à 16h00.



## Guide exposant

Le guide de l'exposant est téléchargeable sur le site <https://sfpc2022.insight-outside.fr/inscriptions/>

## Mobiliers – Prestations de stand

Afin de laisser un libre choix des mobiliers, **ceux-ci ne sont pas inclus dans la réservation du stand.**

Ils sont donc à commander directement sur la « boutique en ligne » du PMC. La prestation comprend la location, la livraison et la reprise du mobilier.

D'autres prestations peuvent également être commandées auprès du PMC sur le même site : décoration personnalisée du stand, décoration florale, restauration, connexion internet haut débit, puissance électrique supérieure...

## Livraisons

Les livraisons seront possibles au niveau du quai Rhin du PMC à partir du jeudi 10 mars 2022, 09h00. Les colis devront être enlevés avant le jeudi 17 mars 2022 11h30.

En cas de question ou pour toute autre créneau de livraison, contacter le service exposants du PMC.

Les colis livrés et tout envoi doivent impérativement être identifiés individuellement. Les mentions devant figurer sur chaque colis sont précisées dans le guide exposant.

---

## Exposition

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessous sont hors taxes (TVA 20 %). Une zone de réserve peut être louée en sus (1m<sup>2</sup> : 260€ TTC et 2m<sup>2</sup> 330€ TTC)

Surface	Numéros de stand	Dimension	Côté(s) ouvert(s)	Montant HT
9 m <sup>2</sup>	15-16-21-22-23-34-38-39-40-	3m x 3m	1	5 600 €
9 m <sup>2</sup>	5-6-8-9-19-20-36-43-44-45	3m x 3m	2	5 800 €
10 m <sup>2</sup>	3-4-13-14-17-18-	5m x 2m	2	6 300 €
10 m <sup>2</sup>	1-2-10-48	5m x 2m	3	6 500 €
12 m <sup>2</sup>	12-32	4m x 3m	1	7 200 €
12 m <sup>2</sup>	11-24-27-28-31-35-42-46-47	4m x 3m	2	7 600 €

12 m <sup>2</sup>	7	4m x 3m	3	7 800 €
15 m <sup>2</sup>	33	5m x 3m	1	9 200 €
15 m <sup>2</sup>	26-29-41	5m x 3m	2	9 500 €
18 m <sup>2</sup>	25-30	6m x 3m	2	11 300 €
18 m <sup>2</sup>	37	6m x 3m	3	11 600 €



---

## Symposiums

Sept symposiums sont proposés le lundi 14 mars 2022 de 10h00 à 11h00 dans les salles de commissions du palais des congrès qui seront précisées ultérieurement.

Montant de la participation demandée : 8.500 € HT

Le nombre des symposiums étant limité, seules les premières demandes de sociétés exposantes seront prises en compte (réservation sur le site <https://sfpc2022.insight-outside.fr/inscriptions/>).

Les thèmes des symposiums sont soumis à l'agrément du conseil scientifique du congrès.

Un membre du comité scientifique coordonne la préparation de chaque symposium avec le partenaire retenu et anime/modère le symposium.

L'enregistrement de ces symposiums est possible sous certaines conditions. Les industriels s'engagent à respecter la **charte** sur l'organisation des symposiums dans le cadre du congrès de la SFPC

Pour toutes demandes de précisions, écrire à [stephane.honore.sfpc@outlook.fr](mailto:stephane.honore.sfpc@outlook.fr).

---

## Autres participations

D'autres formes de participation sont proposées isolément ou en complément de votre réservation de stand et/ou de symposium sur le site <https://sfpc2022.insight-outside.fr/inscriptions/>

- |   |            |
|---|------------|
| • Prise en charge de la clef USB congressiste avec apposition de votre logo | 4.500 € HT |
| • Prise en charge des cordons de badges avec apposition de votre logo       | 2.500 € HT |
| • Prise en charge des blocs-notes et stylos avec apposition de votre logo   | 2.000 € HT |
| • Insertion documentation dans les mallettes                                | 1.250 € HT |

---

## Conditions d'annulation

Toute demande d'annulation doit être faite à Insight Outside (adresse courriel)

Conditions financières d'annulation :

- ✓ Annulation avant le 01 Février 2022 à 23h59: remboursement total à l'exception de 10 % de frais de gestion
- ✓ Annulation entre le le 02 Février 2022 à minuit et le 20 Février 2022 à 23h59 : remboursement de 50 %
- ✓ Annulation après 21 Février 2022 à minuit: aucun remboursement

---

## Responsabilité civile et autres assurances

Le signataire renonce à tout recours contre les organisateurs scientifiques et techniques (membres des comités d'organisation et scientifique et membres du conseil d'administration de la SFPC) et s'engage à souscrire les polices d'assurance pour tous les risques encourus par le matériel exposé (vol, dégâts, etc.) ainsi que les responsabilités civiles couvrant les collaborateurs ou vacataires de son entreprise, présents avant et pendant le congrès.

## Inscriptions congressistes

Les exposants du congrès SFPC 2022 ont la possibilité de s'inscrire, de créer des groupes et d'inscrire des congressistes hospitaliers sur le site <https://sfpc2022.insight-outside.fr/inscriptions/index.php?&onglet=0>

**Les inscriptions des congressistes sont à effectuer en ligne à partir du 26 Octobre 2021 à 14 heures.**

L'inscription inclut l'attribution des documents et de la clef USB SFPC, du sac congressiste, d'un badge nominatif, l'accès à toutes les conférences et sessions, les déjeuners du lundi 14 et du mardi 15 mars et la lunchbox du mercredi 16 mars, le dîner du 14 mars (valeur 30 € TTC) et le dîner du 15 mars 2020 (valeur 60 € TTC) qui seront tous organisés au sein du PMC.

Les montants forfaitaires des inscriptions sont les suivants :

	Offert*	Offert*
○ Dimanche après-midi uniquement		
● Membres SFPC	354,55€ HT	390€ TTC
● Non membres SFPC	545,55€ HT	600€ TTC
● Etudiants en pharmacie membres SFPC (internes compris)	Inscription gratuite	
● Etudiants en pharmacie non membres SFPC (internes compris)	163,64€ HT	180€ TTC
● Assistants, attachés, adjoints d'officine membres SFPC	218,18€ HT	240€ TTC
● Préparateurs en pharmacie	163,64€ HT	180€ TTC
● Assistants, attachés, adjoints d'officine non membres SFPC	327,27€ HT	360€ TTC
● Industriels exposants	600€ HT	660€ TTC
● Industriels non exposants	1200€ HT	1320€ TTC

**Supplément de 50 % du montant initial pour inscription tardive après le 21 février 2022 à minuit (pour les étudiants membres de la SFPC, l'inscription sera de 130€ TTC).**

Le programme du congrès 2022 sera disponible sur le site internet de la SFPC [www.sfpc.eu](http://www.sfpc.eu).

\* Si vous adhérez à la SFPC, le temps de convivialité du dimanche soir vous sera également offert

---

## Conditions d'annulation

Toute demande d'annulation doit être faite à Insight Outside (adresse courriel)

Conditions financières d'annulation :

- ❖ Remboursement total avant le 17 février 2022 minuit
- ❖ Remboursement de 50 % entre le 18 février 2022 et le 3 mars 2022
- ❖ Pas de remboursement après le 3 mars 2022 minuit

---

## Hébergement

L'Office du Tourisme de Strasbourg vous propose un certain nombre d'hôtels sur son site : <https://www.visitstrasbourg.fr/organiser/se-loger/hotels/>.

---

## Accès

Le Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg bénéficie d'une excellente accessibilité :

- 15 minutes de l'Hyper Centre de Strasbourg, 10 minutes des Institutions Européennes
- Station de Bus « Palais de la Musique et des Congrès » : Bus H direct à partir de la gare SNCF de Strasbourg
- Station de Tram « Wacken » : Lignes B, E

- 30 minutes de l'aéroport Strasbourg-Entzheim en voiture ou train direct rapide (10 minutes) entre l'aéroport et la gare SNCF
- 1h50 de Paris en TGV
- Parking relais à proximité immédiate (payant)
- Accès rapide aux axes autoroutiers (A4, A35).

Pour en savoir plus : <https://www.cts-strasbourg.eu/fr/se-deplacer/recherche-itineraires/>

---

### **Pénalités de retard**

Tout retard de paiement entraînera des pénalités.

A défaut de règlement 16 avril 2022, toutes les factures donnant lieu à relances seront automatiquement majorées de 10 %. A cela, s'ajoutera une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € due de plein droit dès le premier jour de retard de paiement (note d'information DGCCRF n° 2013-26).